

Basse Saison

Personnes de l'extérieur

Vous devez obligatoirement être client du SNACK pour accéder au lac de baignade

du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 31 octobre, ouverture vacances scolaires, week-ends et jours fériés

LAC DE BAIGNADE ouvert de 10h à 19h (glacière interdite)

PARCOURS ET TOBOGGAN AQUATIQUES FERMÉS

L'entrée au BAR et au SNACK sont libres (renseignements au bar)

Entrée PARC DE JEUX 7€

Clients du Camping

Vous devez obligatoirement porter le bracelet au poignet de façon bien visible

du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 31 octobre,

Les accès du PARC DE LOISIRS, sont libres et gratuits

PARC DE LOISIRS, JEUX TERRESTRES,

LAC DE BAIGNADE et PLAGE :

ouvert de 10h à 19h

Parcours aquatique fermé

OUVERTURE RETARDÉE

CAUSE TRAVAUX

INTERDIT AUX PERSONNES DE
L'EXTERIEUR JUSQU'AU 2 JUILLET

Juillet et Août / Ouverture : tous les jours

Personnes de l'extérieur

Vous devez obligatoirement être client du SNACK pour accéder au lac de baignade et parcours aquatique

LAC DE BAIGNADE ouvert de 10h à 21h (glacière interdite)

PARCOURS AQUATIQUE:

ouvert du 1er JUILLET au 29 AOÛT de 14h à 19h

PECHE : 10€ la journée de 8h à 20h (pour 1 ligne)

Entrée PARC DE JEUX : 10€ (haute saison)

TERRAIN DE TENNIS : 4€/heure - ouvert de 10h à 20h

Entrées au BAR et au SNACK libres (renseignements au bar)

JEUX TERRESTRES : ouvert de 10h à 21h

TOBOGGAN AQUATIQUE : ouvert tous les jours

de 10h30 à 11h30 et de 15h à 18h

Clients du Camping

Vous devez obligatoirement porter le bracelet au poignet de façon bien visible

PARC DE LOISIRS, JEUX TERRESTRES,

LAC DE BAIGNADE et PLAGE : ouvert de 10h à 21h

TOBOGGAN AQUATIQUE : ouvert tous les jours

de 10h30 à 11h30 et de 15h à 18h

PARCOURS AQUATIQUE :

ouvert du 1er juillet au 29 août de 14h à 19h

PECHE : GRATUIT

TERRAIN DE TENNIS : GRATUIT

SNACK, VENTE DE POULET SUR PLACE,

ORGANISATION DE REPAS VARIÉS ET GRILLADES

L'aire de jeux est sous la surveillance des adultes, les animaux y sont interdits et interdiction de fumer

Après 21H l'entrée est interdite pour les personnes extérieures au camping

Vous pouvez pique-niquer dans le PARC DE JEUX, l'entrée est payante.

Il est strictement interdit de rentrer avec des boissons alcoolisées de sauter par dessus les clôtures des caméras de surveillance sont installées.

Courtoisie et bonne humeur obligatoires



SELON L'AFFLUENCE ET LA METEO LES HORAIRES DU TOBOGGAN ET PARCOURS AQUATIQUE PEUVENT ETRE MODIFIES

Renseignements supplémentaires à l'accueil du bar (l'accueil du camping est réservé au campeurs)